

Trait d'union

BEAUMONT VIGNETTAZ

Journal de l'Association du quartier de Beaumont-Vignettaz - N° 63 mars 2008 - Tirage 2500 ex. - Paraît 3 fois par an

Le billet du président

«Immeubles en fête – La fête des voisins»



Huitante-quatre membres et invités ont assisté à notre assemblée générale du mercredi 23 janvier dernier à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz. De nombreux membres s'étaient déplacés pour écouter Charles de Reyff, responsable de la police locale, au sujet des bruits nocturnes à la route du Levant, au droit du laboratoire de la boulangerie Pittet. De vives discussions s'ensuivirent sur la méthode ou les mesures à prendre pour faire cesser les ventes nocturnes sauvages. Les autorités communales disposent effectivement de peu de moyens, si ce n'est la distribution d'amendes toujours plus conséquentes. Il semblerait qu'à la suite de l'article paru dans La Liberté du 26 janvier dernier, signé par Stéphanie Buchs, que les patrons de la boulangerie Pittet auraient décidé de ne plus vendre la nuit. Il y a depuis lors effectivement une amélioration, mais nous attendons cet été pendant la bonne saison de voir si les bruyants pique-niques habituels auront cessé à Beaumont entre 03.00 et 05.00 du matin. Nous restons très vigilants et cette fois, si les ventes recommencent, nous actionnerons la justice. Seuls deux membres nous ont envoyé une photo de leur balcon illuminé pendant les fêtes de fin d'année. Carole Kung gagne le premier prix et Jeannette Chalon le deuxième. Ces prix leur seront remis lors

de l'apéritif de la Bénichon le 14 septembre prochain.

Félicitations à ces deux dames qui ont réussi à faire de belles photos de leur balcon la nuit, ce qui effectivement n'est pas évident. Nous avons quand même constaté qu'il y avait bien plus d'illuminations que les années précédentes et nous vous remercions très sincèrement.

Immeubles en fête – la fête des voisins est l'occasion de rencontrer des voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans nos quartiers. Au-delà de la fête, il s'agit de redonner aux habitants des espaces d'initiatives et d'échanges. Face au repli sur soi et à la peur de l'autre, il faut développer des solidarités de proximité complémentaires aux solidarités familiales.

Atanase Périfan en a eu l'idée en 1990 dans le 17^{ème} arrondissement de Paris en créant avec un groupe d'amis l'association «Paris d'amis». Cet événement s'est institutionnalisé en 1999 en France. En 2003, il s'est étendu à la Belgique et depuis 2004 en Europe. La prochaine «journée européenne des voisins» aura lieu le *mardi 27 mai 2008*. Participons et invitons ce jour-là nos voisins à boire un bon verre, en toute convivialité. Merci et à bientôt à la fête des voisins, au rallye ou à la Bénichon.

Jean-Jacques Métrailler

Sommaire

| | |
|--|--------|
| Un après-midi pour nos aînés | 3 |
| Journée sportive et match aux cartes: Inscriptions | 5 |
| Le Petit Théâtre fête ses trente ans | 6 – 7 |
| Mobility : Vers un emplacement à Beaumont? | 9 – 11 |
| Sérénade de la Landwehr | 11 |

Agenda

vendredi 18 avril 2008

Salle polyvalente de l'Ecole de la Vignettaz
Match aux cartes

samedi 31 mai 2008

journée sportive – rallye pédestre

dimanche 14 septembre 2008

la Bénichon à Beaumont

Cotisations 2008

Fr. 10.- par ménage

Cotisation de soutien:

dès Fr. 20.-

Merci beaucoup à tous

Un après-midi pour nos aînés

Enfants frustrés, aînés choyés? La tradition a été rompue, mais non abolie, en ce premier dimanche de décembre dernier, car le comité de l'AIQBV avait invité les aînés de notre quartier afin de leur offrir un moment de détente sous la forme d'un loto suivi d'un thé dansant. Pour qui connaît les activités proposées régulièrement aux habitants de Beaumont-Vignettaz, c'était une innovation puisque les enfants devaient cette année sauter leur tour et laisser la place aux aînés. Il a donc fallu donner congé à notre bon Saint-Nicolas, bien connu pour sa grande générosité, ainsi qu'à son fidèle compagnon Père Fouettard, soulagé cette fois-ci de l'ingrate mission de gronder ces chers petits. Mais on garda le crieur du loto qui égrena, au cours de cinq parties, des numéros faisant le bonheur de quelques heureux gagnants. Comme toujours, les cartons de loto étaient gratuits et les lots consistaient en

des cadeaux en nature, utiles et appréciés de tous.

Une pause bienvenue permit de se restaurer quelque peu sous la forme de thé et de café, mais aussi de cakes, tartes et gâteaux préparés avec goût par d'habiles cuisinières proches de notre comité, le tout étant offert gracieusement à chaque participant.

Yann, notre homme-orchestre, donna enfin le signal de l'entrée dans la danse en invitant nos aînés à s'élaner sur la piste au son de mélodies et chansons bien connues de tous. Une fois de plus, les dames eurent l'initiative des premiers pas et finirent par entraîner quelques messieurs au rythme d'une marche, d'une valse ou d'un tango leur rappelant, avec bonheur ou nostalgie, quelques agréables moments du temps passé. C'est ainsi que l'après-midi se prolongea dans la bonne humeur pour le plus grand plaisir de la quarantaine d'aînés qui

avaient répondu à l'invitation de notre comité.

Pour une première, ce fut un succès. À relativiser toutefois, si l'on sait que les quartiers de Beaumont et de la Vignettaz comptent un grand nombre de personnes qui auraient pu goûter à la convivialité et à l'amitié qui leur étaient proposées ce jour-là. L'idée étant lancée, il y a lieu de la maintenir, d'autant que l'écho de cette initiative a été plus que favorable. Il restera peut-être à la repenser ou à l'améliorer en vue d'une prochaine édition. Entretemps, nos enfants retrouveront, en décembre de cette année, leur traditionnel après-midi, leurs lots et autres cornets remplis de délicieuses friandises.

Pour clore, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur travail, leur présence et leurs dons, ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nicolas Jordan



Amitié et convivialité entre aînés

photo: Jean-Jacques Métrailler

Le Petit Théâtre de la Ville fête ses trente ans

Le Petit Théâtre de la Ville est bien connu des habitants de notre quartier. C'est un voisin sympathique qui fréquente régulièrement la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz, non seulement pour ses répétitions hebdomadaires, mais aussi pour son spectacle annuel. À l'occasion du 30^{ème} anniversaire de sa fondation, nous avons rencontré Fabienne Pheulpin et Urs Kaeslin. Tous deux nous ont transmis leur passion pour l'art théâtral qui enthousiasme, depuis de longues années, des générations de jeunes enfants.



Roger Collaud



Georges-Albert Gremaud

Un peu d'histoire

L'idée de monter un atelier de théâtre dans les écoles primaires de la ville revient à Roger Collaud, inspecteur scolaire. Il approche Georges-Albert Gremaud, metteur en scène de métier, qui enseigne aussi le théâtre à l'École normale et au Collège St-Michel. Ils fondent ensemble le Petit Théâtre de la Ville, en 1977, et l'installent à l'école de la Vignettaz. Pour les seconder, ils font appel à Fabienne Pheulpin, comme animatrice et Urs Kaeslin, comme

décorateur. L'enthousiasme est réciproque : chaque enfant aura la possibilité de s'exprimer en public, d'offrir du rêve et du plaisir aux spectateurs. C'est ainsi qu'est né ce théâtre joué par des enfants pour des enfants. Il est le seul à perdurer en ville de Fribourg.

Les acteurs

Garçons et filles en âge de scolarité primaire peuvent adhérer au Petit Théâtre de la Ville. Actuellement, une cinquantaine d'enfants, de diverses nationalités, font partie de la troupe. Et chacun a droit à une part du spectacle et à ses répliques, que ce soit dans des rôles principaux ou secondaires. Bien sûr, il ne s'agit pas de faire des «vedettes», c'est avant tout une formation pour la vie. Même des enfants connaissant des difficultés scolaires sont orientés vers le théâtre grâce à l'aide d'un ou d'une psychologue. Et dans son rôle, chacun évolue en fonction de ses compétences et de ses possibilités, au-delà même d'un handicap, qu'il soit physique ou psychique.

Les bienfaits du théâtre

Le théâtre, tel qu'il est joué par les enfants, est bénéfique sous de multiples aspects.

Social, il suscite un travail coopératif et non compétitif entre enfants d'âges différents tout en favorisant le travail en groupe sans que l'un ou l'autre ne soit mis en évidence.

Émotionnel, il permet de manifester sans gêne ses émotions, de gérer le stress et de prendre confiance en soi.

Cognitif, il fait appel à la mémoire, à

la créativité par l'improvisation, il donne de l'assurance tout en perfectionnant l'expression vocale.

Psychomoteur, il coordonne la voix avec les gestes et les déplacements sur scène, améliore l'élocution, l'articulation, la prononciation en même temps que l'intonation.

En réalité, un beau programme que les enfants réalisent progressivement et librement, en apprenant des



Une scène de : *Qui est ce bel inconnu?*

techniques de communication et d'expression qui leur permettront de mieux se connaître et de se sentir à l'aise dans leurs relations avec autrui. Enfin, le théâtre permet d'exploiter de nombreux domaines tels que la langue française, l'activité physique, l'éducation musicale et de développer l'imagination ainsi que sa propre personne.

Le répertoire

A l'origine, le Petit Théâtre présentait des pièces existantes qui étaient adaptées pour les enfants. Puis, les animatrices Fabienne Pheulpin et Isabelle Monnard ont pris leur plus belle plume pour composer des piè-

ces empreintes de féerie, mais aussi des enquêtes policières assorties d'intrigues, par exemple. Traditionnellement, le spectacle annuel a lieu au début de juin à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz. Il est joué aussi bien pour le public que pour des classes des écoles primaires de la ville.

Soutien et promotion

On imagine sans peine qu'une telle organisation a besoin d'aide, même si la plupart de ses dirigeants sont bénévoles. La Loterie romande ainsi que le Service cantonal de la culture contribuent au financement du Petit Théâtre de la Ville. De leur côté, les

enfants s'acquittent d'une cotisation modique que viennent compléter la vente de billets de tombola en cours d'année ainsi que la collecte proposée à la fin du spectacle public. On ne saurait oublier l'apport de la Commune de Fribourg par la gratuité de la salle mise à disposition ainsi que les arrangements floraux conçus par Thierry Wieland, chef-jardinier de notre ville, pour les représentations annuelles.

Au début de chaque année, une circulaire est distribuée aux enfants des écoles afin de les rendre attentifs à l'existence du Petit Théâtre de la Ville. Mais il faut constater avec regret que la promotion de la culture ne bénéficie pas d'une documentation comparable à celle qui est éditée et remise gratuitement aux enfants intéressés par l'exercice d'une activité sportive...

Lieu et date

Chaque semaine, cinq cours d'une heure chacun ont lieu à l'école de la Vignettaz et un à celle du Schoenberg. Pour plus de renseignements: Petit Théâtre de la Ville, case postale 225, 1709 Fribourg ou auprès de Fabienne Pheulpin, tél. 079 772 26 18. Au programme de cette année: «Maléfices au Manoir», de Isabelle Monnard, et «Des Vacances inoubliables», de Fabienne Pheulpin, vendredi 6 et samedi 7 juin, à 20 h 15, et dimanche 8 juin, à 17 h.

Le comité

- président Georges-Albert Gremaud
- caissière Jacqueline Galli
- secrétaire Monique Bourdin
- décorateur Urs Kaeslin
- animatrices Isabelle Monnard
Fabienne Pheulpin



photos : Le Petit Théâtre de la Ville

Nicolas Jordan

Bientôt des voitures *Mobility* à Beaumont?



La flotte de véhicules à disposition

On les remarque depuis un certain temps déjà, ces voitures très souvent de couleur rouge marquées sur leurs flancs du nom de «*Mobility*». À Fribourg, il est possible d'en disposer soit à la gare CFF, soit dans les quartiers du Schoenberg et du Jura. Et dans le quartier de Beaumont-Vignettaz? À ce propos, un de ses fidèles adeptes, Markus Gerteis, a bien voulu nous commenter le fonctionnement de cette grande organisation, présente partout en Suisse.

Qu'est-ce que *Mobility*?

C'est une coopérative qui a pour but d'exploiter des véhicules de tout type en ménageant l'énergie, les matières premières et l'environnement. La coopérative fournit des services dans le domaine de la mobilité en Suisse et à l'étranger et met à disposition ces véhicules contre paiement en se substituant ainsi à la propriété individuelle. Tant l'économie que l'écologie en sortent gagnantes.

L'idée

Utiliser un véhicule automobile pour un temps limité, en payant un

montant correspondant au nombre de kilomètres parcourus, à la durée d'utilisation ainsi qu'à la catégorie de véhicules choisie. On comprend d'emblée qu'il y a beaucoup d'avantages: une voiture privée coûte bon an mal an au minimum 500 francs par mois si l'on tient compte de l'amortissement du véhicule, des assurances, des impôts, des frais d'entretien, même lorsque le véhicule reste au garage...

Les objectifs

Offrir une utilisation simple, confortable et immédiate, en tout temps et en tout lieu, grâce au libre-service et mettre à disposition divers types de véhicules entretenus par des professionnels. Le système permet de combiner les moyens de locomotion, par exemple de partir en train pour une destination éloignée puis faire usage d'un véhicule *Mobility* pour la fin du déplacement.

Les modalités

Pour bénéficier de l'utilisation d'un véhicule, il faut être membre de la coopérative (sociétaire) moyennant

l'achat d'une part sociale de 1'000 francs – laquelle est restituée si l'on quitte la coopérative – ainsi que d'une taxe unique d'adhésion de 250 francs. Il est aussi possible de choisir un abonnement, à titre d'essai par exemple, ou un abonnement annuel à des conditions particulièrement avantageuses de même que de louer un véhicule pour un mois ou davantage. Tant les clients privés que les entreprises peuvent adhérer à la coopérative *Mobility*.

L'offre

Actuellement, *Mobility* tient à disposition 2000 véhicules, sur 1050 emplacements dans toute la Suisse, 24 heures sur 24. Dix catégories de véhicules sont offertes, de la petite voiture à deux places à la camionnette, en passant par les voitures de tourisme traditionnelles.

Le coût d'utilisation

Voici deux exemples de tarifs applicables aux sociétaires privés de *Mobility*:

- pour un véhicule de marques Smart, Fiat Panda:
 - tarif horaire en francs
 - de 7 à 23 h: 2,70
 - de 23 à 7 h: 0,60
- tarif kilométrique
- de 1 à 100 km: 0,54
- dès 101 km: 0,27
- pour un véhicule de marques Alfa Romeo 159, BMW série 1:
 - tarif horaire en francs
 - de 7 à 23 h: 4,20
 - de 23 à 7 h: 0,60

tarif kilométrique

de 1 à 100 km: 0,92

dès 101 km: 0,46



Les avantages

Les tarifs horaires et kilométriques incluent l'essence, les services et les réparations, les assurances, les frais administratifs, la vignette autorou-

tière, la location de la place de parc, la TVA. Tous les véhicules peuvent être réservés pour une durée allant d'une heure à plusieurs semaines. Les réservations peuvent être faites par téléphone, par Internet ou par système de réservation automatique (SRA).

30 adhérents dans le quartier

Pour créer un emplacement *Mobility* dans le quartier de Beaumont-

Vignettaz, il est nécessaire d'y compter au moins 30 adhérents. Les véhicules seraient alors stationnés auprès de l'agence de location AVIS, à la route de Beaumont. Les personnes et entreprises intéressées par le concept *Mobility* pourront s'informer sur son site Internet à l'adresse www.mobility.ch ou appeler le numéro de téléphone 0848 824 812.

Nicolas Jordan

Sérénade de *La Landwehr* à Beaumont

Depuis quelques années, les habitants du quartier de Beaumont ont le plaisir d'être réveillés, le jour de la Fête-Dieu, au son de la diane jouée superbement par l'harmonie de *La Landwehr*. En remerciement de cette brève aubade, le comité de l'AIQBV souhaitait l'année dernière retenir les musiciens de ce corps de musique prestigieux en les invitant à partager un petit-déjeuner. Mais voilà, les impératifs du programme de cette fête religieuse les

en ont empêchés, de sorte qu'il a fallu trouver un compromis: une sérénade en automne, suivie d'une petite collation offerte aux *Landwehriennes* et *Landwehriens* pour marquer la gratitude de notre Association envers ces musiciens proches de chez nous. Car, on ne le sait pas toujours, leur répétition a lieu le vendredi dans les locaux de Beaumont-Centre. D'ailleurs, nombre d'habitants de ce quartier auront souvent apprécié les agréa-

bles notes de musique qui s'envolent jusqu'à leurs oreilles.

En ce soir de septembre 2007, un public attentif, mais un peu clairsemé, a pu goûter aux morceaux exécutés avec maîtrise par ces musiciens réputés. Une sérénade que l'on pourrait renouveler à l'automne prochain et qui accroîtrait encore l'attachement des habitants de Beaumont-Vignettaz à *La Landwehr* tout en renforçant son immersion dans notre quartier.

Nicolas Jordan



Un plaisir mutuel partagé entre voisins

photo: Daniel Bonifils